

Enseignement

Joëlle Milquet a son plan contre les fuites

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mercredi une série de mesures visant à éviter à l'avenir toute nouvelle fuite des questionnaires des épreuves certificatives externes (dépôt dans des centres spécifiques, distribution le jour même, épreuves de secours...). S'appuyant en partie sur les recommandations du Parlement, la ministre de l'Éducation Joëlle Milquet (CDH) a fait adopter mercredi un avant-projet de décret qui sera prochainement soumis au Parlement. Les mesures de sécurité seront d'application dès juin prochain. (Belga)